

## **Les relations internationales à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines « Victor-Segalen » (janvier 2010)**

Étudier le monde : notre UFR a pour ambition de développer la mobilité des étudiants. Dans un contexte de mondialisation accrue, nous sommes en effet convaincus de la nécessité de renforcer les compétences linguistiques et de promouvoir l'expérience de l'étranger.

### **I - Mobilité sortante :**

#### 1) Partir étudier à l'étranger :

Les étudiants peuvent poser leur candidature à un séjour d'études d'un ou deux semestres auprès d'une des nombreuses universités européennes partenaires avec lesquelles nous entretenons des échanges dans le cadre du programme européen « Erasmus ».

**Informations et fiche de candidature sur l'ENT :** s'identifier (mot de passe), ma composante, relations internationales, étudiants sortants.

Ce programme d'échanges universitaires ne s'adresse pas aux seuls linguistes, mais aux étudiants de toutes les disciplines ayant une maîtrise suffisante de la langue du pays dans lequel ils souhaitent poursuivre leurs études supérieures ou leurs recherches.

La sélection des étudiants est effectuée au sein de chaque département par une commission sur critères pédagogiques et linguistiques : des études supérieures à l'étranger présupposant une bonne maîtrise préalable de la langue.

Chaque année, de nouveaux contrats sont conclus à l'initiative des enseignants de notre UFR désireux d'élargir l'offre d'échanges universitaires pour nos étudiants, en Europe occidentale : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Grande Bretagne, Irlande, Islande, Italie, Norvège, Pays Bas, mais également dans les nouveaux pays adhérents de l'Union Européenne : Lituanie, Roumanie. Environ soixante étudiants de notre UFR étudient chaque année à l'étranger.

Le **programme Erasmus** présente pour les étudiants un certain nombre d'avantages :

- une dispense des frais d'inscription (souvent très élevés) dans l'université étrangère, les étudiants devant s'inscrire à l'UBO avant leur départ. Certaines universités demandent toutefois une participation financière d'environ 150 euros par semestre en échange d'un certain nombre de prestations (transports, restaurant universitaire, sport ..)
- une aide à la mobilité d'un montant variable accordée sur critères sociaux et/ou pédagogiques
- la possibilité de suivre à l'université d'accueil, outre les enseignements de sa spécialité, un cours intensif de langue avant le début du semestre (payant, avec possibilité de bourse pour l'Allemagne) et/ou un cours souvent gratuit durant le semestre (de 2 à 6 heures hebdomadaires)

- la reconnaissance des notes obtenues auprès de l'université étrangère lors du retour à l'UBO sur la base du système européen d'équivalences : les crédits ECTS
- dans de nombreux cas, la possibilité d'obtenir une chambre en résidence universitaire ou une aide dans la recherche d'un logement
- un suivi pédagogique assuré avant le départ et pendant le séjour par les enseignants de notre UFR et de l'université d'accueil responsables de ces échanges.

Outre ces contrats Erasmus, l'UBO a également signé un certain nombre (plus restreint) de conventions d'échanges avec des universités extra-européennes : les universités du Maine (USA), du Québec (programme de la CREPUQ) et quelques universités d'Amérique du Sud : Argentine et Mexique. De nouveaux accords sont en cours, avec les USA notamment. La aussi, le suivi pédagogique est assuré par un enseignant responsable de l'échange.

#### 1) Effectuer un stage à l'étranger :

La mobilité étudiante s'effectue également par le biais de stages en entreprises effectués à l'étranger. C'est le cas par exemple pour tous les étudiants de LEA en L3, un stage obligatoire de 12 semaines minimum étant intégré à leur cursus en S6 et également pour un certain nombre d'étudiants de Master (M1 ou M2), en particulier dans les masters professionnalisants. Le suivi pédagogique est alors effectué par un enseignant de notre UFR (par courrier électronique).

#### 2) Partir comme assistant ou lecteur à l'étranger :

La mobilité étudiante peut aussi se réaliser après la Licence dans le cadre d'une année d'assistantat auprès d'un établissement d'enseignement secondaire ou de doctorat auprès d'une université en Europe ou hors Europe (USA ...).

Sélection sur dossier de candidature en ligne en novembre sur critères linguistiques et pédagogiques.

Ces formes de mobilité sont l'occasion pour les étudiants d'acquérir une première expérience de l'enseignement de la langue et la culture françaises à l'étranger (10 à 12 heures d'enseignement hebdomadaire contre une rémunération variable selon la destination), tout en s'immergeant 10 mois durant dans une langue et une culture étrangères.

Renseignements auprès du CIEP et de Georges Tocquec, responsable des lecteurs dans notre UFR : [georges.tocquec@univ-brest.fr](mailto:georges.tocquec@univ-brest.fr)

## II - Aides à la mobilité :

- 1) Les étudiants peuvent bénéficier d'une aide à la mobilité sous forme de bourses d'études ou de stages :
  - les bourses Erasmus de l'Union Européenne : [viviane.kermarec@univ-brest.fr](mailto:viviane.kermarec@univ-brest.fr)
  - les bourses Ulysse du Conseil Régional de Bretagne : [www.region-bretagne.fr](http://www.region-bretagne.fr)
  - les bourses Horizon du Conseil Général du Finistère : <http://extranet.cg29.fr>

Renseignements et dossiers de candidatures auprès du **Service des Relations Internationales de la Présidence, 3 rue des Archives, CS 93837, F 29238 Brest cedex 3**. Commission de sélection du SRI en décembre.

2) Pour un séjour de mise à niveau linguistique, d'études, de recherche ou un stage en Allemagne, les étudiants peuvent par ailleurs solliciter une aide financière auprès de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Renseignements et dossiers de candidatures en ligne sur le site de l'OFAJ avant décembre : <http://www.ofaj.org>

3) L'UBO et l'Université de Kiel en Allemagne du Nord offrent chaque année une bourse d'environ 4500 euros pour 2 étudiants (un Allemand et un Français, toutes UFR) pour un séjour d'études ou de recherche de 10 mois dans l'université partenaire. Candidature auprès du Service des Relations Internationales et sélection sur dossier et projet en mai selon des critères linguistiques, d'excellence et de motivation.

### **III - Mobilité entrante :**

#### 1) Venir étudier à Brest :

Notre UFR accueille de nombreux étudiants étrangers dans le cadre des programmes d'échanges Erasmus : 50 étudiants Erasmus inscrits en 2009-2010, mais également sur la base de conventions bilatérales signées par l'UBO avec des universités hors Europe : Canada, USA, Amérique latine, Chine, Asie du Sud-Est et Maroc.

Dès leur arrivée à Brest, les étudiants bénéficient d'un suivi pédagogique de la part des enseignants de notre UFR responsables des échanges.

En début de semestre, des réunions d'accueil et d'information sont organisées en collaboration avec les associations d'étudiants et les anciens étudiants Erasmus afin de favoriser les contacts au sein de notre UFR et de faciliter l'intégration de chacun.

**Informations et fiche pédagogique sur l'ENT :** s'identifier (mot de passe), ma composante, relations internationales, étudiants entrants.

Conscients de l'enrichissement scientifique et culturel que représentent leur présence et leur participation à la vie de notre UFR, nous souhaitons intensifier ces échanges.

#### 2) Venir enseigner à Brest :

Notre UFR accueille aussi chaque année une dizaine de jeunes lectrices et lecteurs étrangers (européens, américains...) désireux de susciter chez nos étudiants le goût des langues et des cultures étrangères. Ils assurent des cours de langue et de civilisation et contribuent par leur culture et leur engagement

Par ces différentes actions, notre UFR s'engage par conséquent à promouvoir les échanges internationaux qui constituent le fondement d'une formation supérieure ouverte sur l'Europe et le monde, riche de sa diversité et permettant de penser le futur et ses enjeux.

Françoise Le Diffon

Chargée de mission aux Relations Internationales à l'UFR Lettres  
(bureau D 324)

E-mail : [francoise.lediffon@univ-brest.fr](mailto:francoise.lediffon@univ-brest.fr)